RCS : BESANCON Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00433

Numéro SIREN: 379 362 908

Nom ou dénomination : EUROFLOR DIFFUSION

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2022 sous le numéro de dépôt 3044

Désignation de l'entreprise : SARL EUROFLOR DIFFUSION 12 Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * Durée de l'exercice précédent * 12 4 CHEMIN DE LA CHAILLE 25115 POUILLEY LES VIGNES Adresse de l'entreprise : Numéro SIRET * 3 7 9 3 6 2 9 0 8 0 0 0 1 2 Néant [] 31122019 Amortissements, provisions Capital souscrit non appelé (I) Frais d'établissement * AΒ Frais de développement* CC Concessions, brevets et droits similaires ΑF 60 690 57 180 3 5 1 0 9 162 Fonds commercial (1) 113 490 113 490 113 490 ΑI Autres immobilisations incorporelles A. Avances et acomptes sur immobilisa-ΑĪ tions incorporelles CORPORELLES Terrains Constructions Installations techniques, matériel AR 122 578 103 759 18 820 27 893 et outillage industriels 298 205 Autres immobilisations corporelles AΊ 646 137 A١ 399 386 246 752 Immobilisations en cours Avances et acomptes Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CU C٦ Autres participations Créances rattachées à des participations BB BC BD Autres titres immobilisés BF Prêts Autres immobilisations financières * BH RI 10 343 10 343 10 343 459 093 TOTAL (II) ВJ 953 239 BK 560 324 392 915 Matières premières, approvisionnements BN BC En cours de production de biens En cours de production de services RP \mathbf{R} BR RS Produits intermédiaires et finis ACTIF CIRCULANT вт 121 834 ΒU 125 530 Marchandises 121 834 Avances et acomptes versés sur commandes 8 417 4 917 8 4 1 7 CREANCES BX BY Clients et comptes rattachés (3) * 17 924 44 431 17 924 **R**7 Autres créances (3) 42 112 42 112 27 779 Capital souscrit et appelé, non versé CB Valeurs mobilières de placement 20 128 (dont actions propres: Disponibilités CF 213 416 62 949 CC 213 416 Charges constatées d'avance (3) * CH 6 823 CI 6 823 6 439 CJ TOTAL (III) 410 526 410 526 292 174 **égularisation** Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V)de Ecarts de conversion actif * (VI) TOTAL GENERAL (I à VI 560 324 1 363 765 803 441 751 266 (2) Part à moins d'un an des im-Renvois: (1) Dont droit au bail: 54 000 CP (3) Part à plus d'un an mobilisations financières nettes Immobili-sations: Stocks: Créances: Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice nº 2032

_	
	BILAN - PASSIF avant répartition
(2)	IBILAN - PASSIF avant renartition
	BEEFET TENDER BY GREET TO PROTECTION

		Désignation de l'entreprise SARL EUROFLOR DIFFUSION	_		<u> </u>	Néant □*
					Exercice N	Exercice N-1
,		Capital social ou individuel (1) * (Dont versé:)	DA	7 622	7 622
ŀ		Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
		Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
		Réserve légale (3)		DD	762	762
ES		Réserves statutaires ou contractuelles		DE	_	
ROPE		Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
CAPITAUX PROPRES		Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	196 548	196 548
TAU		Report à nouveau		DH	(69 564)	
CAPI		RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	48 285	(69 564)
ľ	Ī	Subventions d'investissement		DJ		
	Ī	Provisions réglementées *		DK		
		тота	L (I)	DL	183 654	135 369
spu	S	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Autres fonds	propres	Avances conditionnées		DN		_
		тота	_ (II)	DO		
Provisions pour risques	so	Provisions pour risques		DP		
ovisio r risq	harg	Provisions pour charges		DQ		
Pro pou	, g	TOTAL	(III)	DR		
		Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Ì	Autres emprunts obligataires		DT		
	ļ	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		טט	276 622	329 025
{	-	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
TTES (A)	מו	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	16 998	7 899
1	110	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	133 453	145 912
2	5	Dettes fiscales et sociales		DY	191 897	131 749
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
		Autres dettes		EA	818	1 313
Comp régu		Produits constatés d'avance (4)	S	ЕВ		
		TOTAL	Ļ (IV)	EC	619 787	615 897
		Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
		TOTAL GENERAL (I	à V)	EE	803 441	751 266
П	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1	1В		· ·· · · · · · · · · · · · · · · · · ·
[(Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
S ₂	(2)	Dont Ecart de réévaluation libre		1D		
RENVOIS		Réserve de réévaluation (1976)		1E		
RE	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	379 725	331 643
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		96

Formulaire obligatoire (article 53 A

Désignation de l'entreprise : SARL EUROFLOR DIFFUSION Néant [Exercice N Exercice (N-1) Exportations et livraisons intracommunautaires France FΑ 1 636 058 Ventes de marchandises * FB 41 383 1 622 937 1 581 554 FD FΕ FF biens* Production vendue services * FG FH RODUITS D'EXPLOITATION FJ FK 41 383 1 581 554 FI 1 622 937 1 636 058 Chiffres d'affaires nets* FN Production stockée * FN Production immobilisée * Subventions d'exploitation FP Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9) FC 4 213 51 653 Autres produits (1) (11) 1 640 271 FR 1 674 590 Total des produits d'exploitation (2) (I) FS 515 731 503 470 Achats de marchandises (y compris droits de douane) * FΤ Variation de stock (marchandises)* 3 696 6,030 FU Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) * 97 147 83 862 Variation de stock (matières premières et approvisionnements)* CHARGES D'EXPLOITATION Autres achats et charges externes (3) (6 bis) * 359 830 409 468 Impôts, taxes et versements assimilés * FX 18 649 18 660 Salaires et traitements * 435.045 394 751 Charges sociales (10) F7 122 161 112 863 GΑ 68 427 .73 768 EXPLOITATION - dotations aux amortissements * Sur immobilisations DOTATIONS GE dotations aux provisions GC Sur actif circulant: dotations aux provisions * GD Pour risques et charges : dotations aux provisions GE Autres charges (12) 47 779 43 546 Total des charges d'exploitation (4) (II) GF 1 618 874 1 696 011 1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II) 55 716 (55740)Bénéfice attribué ou perte transférée * am GH opération en comm Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV) GI ŒΙ Produits financiers de participations (5) 199 71 Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5) PRODUITS TINANCIERS GI Autres intérêts et produits assimilés (5) Reprises sur provisions et transferts de charges GMDifférences positives de change G Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement Total des produits financiers (V) GP 71 199 Dotations financières aux amortissements et provisions * GC CHARGES INANCIERES Intérêts et charges assimilées (6) 9 074 12 818 Différences négatives de change GS GΊ Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement Total des charges financières (VI) GL 9 074 12 818 2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI) (12619)(9003)3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI) (68.358)46 713

(4) COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Dé	signat	ion de l'entreprise SARL EUROFLOR DIFFUSION		-		Néant □*
					Exercice N	Exercice N-1
	STS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		НА	2 999	8 548
UITS	ONNI	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		нв		
PRODUITS	EXCEPTIONNELS	Reprises sur provisions et transferts de charges		нс		
	EXC	Total des produits exceptionnels (7) (V	(II)	HD	2 999	8 548
	LES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	1 428	9 753
GES	NNE	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
CHARGES	EXCEPTIONNELLES	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		НG		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
	EXC	Total des charges exceptionnelles (7) (V	Ш)	нн	1 428	9 753
4	- RE	SULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		ні	1 572	(1 205)
P	articij	pation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Ir	npôts	sur les bénéfices *	(X)	HK		
		TOTAL DES PRODUITS $(I + III + V + VII)$		HL	1 677 660	1 649 018
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX +	X)_	нм	1 629 375	1 718 582
5	- BE	NEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	48 285	(69 564)
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	<u> </u>	но		
	(2)	Dont produits de locations immobilières	<u> </u>	HY		
		produits d'exploitation amerents a des exercices anterieurs (a detailler au (8) ci-dessous)	_	1G		
	(3)	Dont \ \ \frac{-\text{Crédit-bail mobilier *}}{Coulomb state of the coulomb state of th	<u> </u>	HP		6 657
		- Crédit-bail immobilier Dont charges d'exploitation affèrentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	<u>; </u>	HQ 1H		
	(4)	Dont produits concernant les entreprises liées	<u> </u>	1J		
	6	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		-	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	1	HX		
	H	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octie	 	RC		
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	1	RD		
	(9)	Dont transferts de charges	<u>; </u>	A1		<u> </u>
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales de l'exploitant (13) obligatoires hors CSG/CRDS)		A2		
, .	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)]	A3		*
RENVOIS	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	1	A4		i
REN	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'éngrene retraite A8	1	-	; ;	
	(7)	dont constations adultatives and facultatives Madelin A7 Oétail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cad	<u> </u> re (7) a	t le	Exerc	
	(/)	joindre en annexe) :	<u> </u>		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
			<u> </u>			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
			1			
	Cf.	état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	1		1 428	2 999
			<u> </u>			
	L_		<u> </u>		-	
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	1		Charges antérieures	cice N Produits antérieurs
1						
	Cf.	état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs				
					-	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1

5 IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise SARL EUROFLOR DIFFUSION Néant \square Valeur brute des imm obilisations au début de l'exercice centimes)* CADRE A Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence **IMMOBILISATIONS** Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste - 1 Frais d'établissement et de développement CZ D9 TOTALI le montant des KD 174 180 KE KF Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II ΚI KG кн Terrains reporter KJ KK Sur sol propre | Dont Composants KI (Ne pas 1 Sur sol d'autrui Dont Composants M1 KM KN KO Installations générales, agencements * KP KR M2 et aménagements des constructions Installations techniques, matériel M3 KT KS 122 578 KU et outillage industriels Installations générales, agencements 624 270 KX 2 2 4 9 aménagements divers * Matériel de transport * 223 KΣ KZ corporel LC LB 19 396 LD et mobilier informatique Emballages récupérables et LE LF LG divers * LI LH Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes LK LI LM LN TOTAL III 766 467 LO LP 2 2 4 9 8G 8M 8T Participations évaluées par mise en équivalence 8U 8V 8W Autres participations Autres titres immobilisés 1P 1R 18 Prêts et autres immobilisations financières 1T 10 343 1U TOTAL IV 10 343 LR LS ØG ØH ar TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)950 990 2 249 Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence valeur d'origine des immobilisations **CADRE B IMMOBILISATIONS** par virement de poste à poste en fin d'exercice Frais d'établissement CØ DØ D7 TOTAL I IN Autres postes d'immobilisations
TOTAL II et de développement LV LW 174 180 1X IΡ LX LY LZTerrains Sur sol propre ΙQ MA MF MC Constructions Sur sol d'autrui IR MD ME MF Inst. gales, agencts et am des IS MG MH MI constructions Installations techniques, matériel et outil-IT MJ ΜK 122 578 ML lage industriels Inst. gales, agencts, amé-IU ΜN M 626 519 MC nagements divers Autres Matériel de transport MF MO MR 223 mmobilisations Matériel de hureau et IW MS MT 19 396 M informatique, mobilier corporelles Emballages récupérables et IX MV мν MΣ divers * Immobilisations corporelles en cours MY ΜZ NA NB NC ND NF Avances et acomptes NE TOTAL III IY NG NI NH 768 716 Participations évaluées par Øυ M7 ØW mise en équivalence ΙØ ØX ØY ØΖ Autres participations Autres titres immobilisés Ι1 2B 2C2D Prêts et autres immobilisations financières 12 2E 10 343 2F 2G 13 NJ **TOTAL IV** NK 2H 10 343 TOTAL GENERAL (I + II + III + IV) ØK 953 239 ØN

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de	e l'entreprise : SAF	RL EUROF	LOF	DIFFUSION								Néant 🔲 *
CADRE A	sır	UATIONS	ЕГ М	OUVEMENTS DE I (OU VENANT EN	'EXE DIM	RCICE DES	AMOR EL'AC	TISSEMEN IIF) *	TS TECHNIO	QUES		
IMMOBILIS/	ATIONS AMORTISS	ABLES	I	tant des amortissements 1 début de l'exercice	Αι	igmentations : d de l'exercic		affèrents au	: amortissement xéléments sortis fet reprises	Mont		amortissements e l'exercice
Frais d'établissemen et de développemen		TOTALI	CY		EL			EM		EN		
Autres immobilis incorporelles	ations	TOTALII	PE	51 528	PF		5 652	PG		РН		57 180
Terrains			PI		PJ			PK		PL		·
	Sur sol propre	_	РМ	-	PN			PO		PQ		
Constructions	Sur sol d'autrui		PR		PS			PT		PU		
	Inst. générales, agencer aménagements des cons		PV	_	PW			PX		PY		
Installations techni outillage industriel			PΖ	94 685	QA		9 074	QB		QC		103 759
Autres	Inst. générales, agencer aménagements divers	ments,	QD	327 719	QE	4	52 759 [.]	QF		QG		380 478
immobilisations	Matériel de transpo	ort	QH		QI		223	QJ		QK		223
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	17 964	QМ		720	QN		QO		18 684
corporelles	Emballages récupérable et divers	es	QP		QR		_	Qs		QΤ		
		OTAL III	QU	440 369	Qν		62 775	QW		QX		503 144
Т	OTAL GENERAL (I	(+ II + III)	ØN	491 897	ØP	}	68 427	ØQ		ØR		560 324
CADRE B	VENTILATION :	DES MOU	VEM	ENTS AFFECTA	NT L	A PROVIS Į	ON PO	UR AMOF	RTIS S EMEN	NTS D	EROC	GATOIRES
Immobilisations		DOTAT	ION	S		}	F	REPRISES			-	vement net des
amortissables	Colonne 1 Différentiel de durée	Colon Mode dé		Colonne 3 Amortissement fisca	l Dif	Colonne 4 Érentiel de duré	. 1	Colonne 5 ode dégressif	Colons Amortisseme	nt fiscal		ortissements fin de l'exercice
Frais établissements	13.44	N1		exceptionnel N2	N3	et autres	N4		exceptio N5	nnel	N6	
Autres immob. incor	- 17	N8		P6	P7	-	P8		P9		$\left \begin{array}{c} \\ \\ \\ \end{array} \right $	
porelles TOTAL Terrains	Q2	Q3		Q4	Q5	ļ	Q6		Q7		Q8	
1	Q9 Q9	R1		R2	R3	1	R4	<u> </u>	R5		R6	
Sur sol propre Sur sol d'autru Inst. gales, agei	-	R8		R9	S1	<u> </u>	S2 -		S3 S3		No S4	
Inst. gales, ager	10 05	S6		S7 S7	S8		S2 S9	<u> </u>	T1		T_2	
Inst. techniques	T3	T4		T5	T_6		T7		T8		T9	
mat. et outillage	1 L	U2		U3	U4		US		U6		U7	
am divers Matériel de transport	U8	U9		-\v_1\	V_2	j	V3		V4		V5	
	7/6	V7 -		V8	V2 V9	į	W		W2 W2		$\frac{1}{W_3}$	
Mat. bureau et inform mobilie Emballages récup. et divers	1774	W5		wa wa	W7		W8		W2 W9		$\begin{pmatrix} \mathbf{x}_1 \\ \mathbf{x}_1 \end{pmatrix}$	
TOTAL I	-	X3		X4	X5		''' X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation	++						1 20				† †	
TOTAL IV Total général	INL	NQ	- 11	[sm]	NM		l sm		NU		NO	
(I + II + III + IV) Total général non ven				NR néral non ventilé	NS		NT 	Total général	non ventilé	!	NV	
(NP+NQ+NR) [1144]		(NS	+NT+NU) NY			<u> </u> 	(NW-	NY) NZ			
CADRE C MOUVEN	MENTS DE L'EXERC	ICE	1.0	ontant mat an Alleri	1		<u>[</u>	Datet	a da llares - '	.]	M	omt m=4 3 1-
AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			MI	ontant net au début de l'exercice	ļ	Augmentati	ions 	aux amo	s de l'exercice ortissements	-		ant net à la e l'exercice
	on d'emprunt à étaler				-			Z9	-	Z8		
Primes de remboursement des obligations * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.												

:

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nati	ire des j	provisions	Montant au déb de l'exercice 1	1		NTATIONS: de l'exercice 2	DIMINUTIO Reprises de l'exe	I	Montant à la fin de l'exercic 4
Provisions	pour re	constitution des et pétroliers *	3T	Т	Α		ТВ	тс	
1 .	pour in	vestissement	3U	Т	D		TE	TF	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		ausse des prix (1) *	3V	Т	G		TH	$T_{\rm I}$	
Amortisse	nents d	érogatoires	3X	T	м		TN	то	
Dont majo Provisions (art. 39 qu	rations	exceptionnelles de 30%	D3	D	14		D5	D6	
Provisions (art. 39 qu	pour prinquies	êts d'installation H du CGI)	IJ	I	к		IL	IM	
		réglementées (1)	3Y	T	TP T	ĺ	TQ	TR	
		TOTALI	3Z	Т	s	j	TT	TU	
Provisions	pour li	tiges	4A	4	В		4C	4D	-
Provisions aux clients	pour g	aranties données	4E	4	F	1	4G	4H	
		ertes sur marchés à	4J	4	K		4L	4M	
Provisions	pour a	nendes et pénalités	4N	4	P	İ	4R	48	
Provisions	pour p	ertes de change	4T	4	U		4V	4W	
Provisions similaires	pour p	ensions et obligations	4X	4	Υ		4Z	5A	
Provisions	pour in	npôts (1)	5B	5	c		5D	5E	
Provisions Provisions immobilisa	pour re	enouvellement des	5F	5	Н		5J	5K	
	pour g	os entretien is	ЕО	F	EP		EQ	ER	
Provisions immobilisa Provisions et grandes Provisions fiscales sur	pour cl congés	narges sociales et à payer *	5R	5	s		5T	5U	
	visions	pour risques et	5V	5	w		5X	5Y	
		TOTALII	5Z	Т	`V		TW	TX	
		- incorporelles	6A	6	В		6C	6D	
sur		- corporelles	6E	6	F		6G	6H	
sur	{	- titres mis en équivalence	Ø2	e	i3		Ø4	Ø5	
immobilisa	tions	- titres de participation	9U:	9	v		9W	9X	
Sur stocks Sur compte		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	e	7		Ø8	Ø9	
Sur stocks	et en co	ours	ബ	6	Р		6R	6S	
Sur compte	es client	S	6T	6	U		6V	6W	
Autres pro dépréciation	visions n (1) *	pour	6X	6	Y		6Z	7A	
		TOTALIII	7B	Т	Y		TZ	UA	
Т	OTAL	GENERAL (I + II + III)	7C	t	тв		UC	UD	
			- d'exploitatio	տ	Æ.	-	UF		
		Dont dotations et reprises	- financières		I.C.		UH	-	
			- exceptionne	lles U	ı] ——		UK		

⁽¹⁾ à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

Ι)ésig	nation	de l'ent	treprise : SARL EURO	FLO	OR DIFFUSIO	N_					Néant 🔲 *		
C	ADRI	EA		EIAT DES CREA	NCE	s			Montant brut 1			A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
투띴	Cré	ances r	attach	ées à des participations			UL				UМ		UN	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Prê	ts (1) (2)			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	UP				UR		US	
집	Aut			sations financières			UT	Γ	10 3	343	υν		υw	10 343
Γ	Clie	nts do	uteux	ou litigieux	-		VA							
	Aut	res cré	ances	clients			עט	į –	17 9	24		17 924		
Ŀ	Créan prêt	ce représ és ou rem	entative d	le titres Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée *	υo		Z1							
DE L'ACTIF CIRCULANT				nptes rattachés			UY							
S	Séc	urité so	ociale e	et autres organismes soc	iaux		υz	<u>:</u> L						
H	T4		_	Impôts sur les bénéfice	es		V№	4						
ΙŞ	ŀ	at et au	i	Taxe sur la valeur ajour	tée		V₿		15 ′	740		15 740		
님		llectivi		Autres impôts, taxes et	verse	ements assimilés	VN							
	p	ubliqu	es	Divers			VP		2 (1 590		2 690		
ĺ	1	upe et					vc							
	Dél de p	oiteurs cension	divers 1 de tit	(dont créances relatives res)	à de	s opérations	VR		23 (23 682		
Γ	Charg	es con	statées	d'avance			vs		6	823		6 823		
			•			TOTAUX	VI		77 :	202	VU	66 859	VV	10 343
8	Montant - Prêts accordés en cours d			rs d'e	exercice	VE								
RENVOIS	(1)	des	3	- Remboursements obter	nus ei	n cours d'exercice	VE							
뿝	(2)	Prêts e	et avance	es consentis aux associés (pers	sonne	s physiques)	VF				}			
C	ADRI	EB	ETA	AT DES DETTES		Montant bru	ıt		A 1 an au p 2	ļus		A plus d'1 an et 5 ans au pl 3	us	A plus de 5 ans
Eı	npru	nts obl	igataire	es convertibles (1)	7Y					i				
Α	utres	empru	nts ob	ligataires (1)	7Z			Ì						
Г	Emprur aupre	nts et dette es des sem ents	s à	l an maximumà l'origine	VG					ļ				
	de cré	sements dit (1)		plus d' 1 an à l'origine	VH	2	276 6	522		53	558	200 94	15	22 119
Е	mpru	nts et d	lettes f	inancières divers (1) (2)	8A					1				
F	ourni	sseurs	et con	nptes rattachés	8B	1	133 4	153	· · - · · · · ·	133	453			
F	erso	nnel et	compt	es rattachés	8C		50 9	938		50	938			
Sé	curité	social	e et au	tres organismes sociaux	8D		92 5	529	-	92	529			
	Etat	et	Impôt	s sur les bénéfices	8E									
l	autre		Taxe s	sur la valeur ajoutée	vw		29 8	323		29	823			
1	llecti		Obliga	tions cautionnées	vx									
P	ublic	lues	Autres i	mpôts, taxes et assimilés	VQ		18 6	507		18	607			
De	ttes su	r immob	ilisation	s et comptes rattachés	8J	·				<u> </u>			\top	-
	Groupe et associés (2)												1	
or	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres) 8K						318			818				
	Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie * Z2								'					
	Produits constatés d'avance 8L													·
	TOTAUX VY						502 7	789			725	200 94	5	22 119
RENVOIS	(1)	Empru	nts sous	scrits en cours d'exercice	VJ				(2) Montant des tés auprès d	div	ers emp sociés	orunts et dettes contrac- personnes physiques		
REN	(1)	Empru	ınts rem	oursés en cours d'exercice	VK		52 2	258	* Des explication	15 00	ncema	nt cette rubrique sont donné	es dar	as la notice n°2032.

_		`
- 7	Λ	١
١.	ч	1

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Désig	gnation de l'entreprise : SARL EUROFLOR DIFFUSION Néant ** Néant **		Exercice N, clos le : 31122020
 	RÉINTEGRATIONS BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WA	48 285
	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)	wв	
ا <u>ي</u> ا	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous) Amortissements à porter ligne ci-dessous) WD Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles WE	XE	
es e t fisc	Autres charges et dépenses somptuaires WE Taxe sur les véhicules des sociétés WG	1	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Ernetion des levers à seintégrar dans le codre		
n ac ı rés	d'un crédit bail immobilier et de levée d'option RA (art. 239 sexies D)	4	
s no	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III) Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	xw	109
arge uctic	Amendes et pénalités WJ 109 Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)* XZ		
géd Géd	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*	XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)	17	
Quote	Periodices réalisés par une société de personnes ou un GIE WL Résultats bénéficiaires visés de Personnes ou un GIE L7	K7	
₹ L. ∰	Moins-values nettes a - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu	18	
REGIMES DIMPOSITION PARTICULIERS ET MPOSITIONS DIFFEREES	long terme - imposées au taux de 0 %	ZN	
EGWES C PARTICL DSITION!	Fraction imposable des plus-values réalisées au - Plus-values nettes à court terme	WN	
M M	cours d'exercices antérieurs *	WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)	XR	
Réinté	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.) SU Zones d'entreprises * (activité exonérée) SW	WÇ	
détaille	er sur feuillet séparé DONT* Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C) SX Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro M8	Ī	1
Réint	tégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage	Y1	
\vdash	ltat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage	Y3	
1030	TOTALI	WR	40.204
١,,		ws	
	DEDUCTIONS PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE e-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *	WT	
	sions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice	1	
(cf tab	leau 2058-B, cadre III)	WU	
	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	WV WH	
s	Plus-values - imposées au taux de 0 %	-	
sitio et férée	nettes à	WP	
mpo iers	long terme - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW XB	
s d'i ticul tions	\ - imputées sur les déficits antérieurs Autres plus-values imposées au taux de 19 %	16	
gime par posi	Frantian des plus values nottes à court terms de lleversies dent llimposition est différée *	┨	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée * Régime des sociétés mères et des filiales * Quote-part de frais et charges restant imposable à	WZ	
	Produit net des actions et parts d'intérêts : déduire des produits nets de participation 2A déduire des produits nets de participation 2. De la company d	XA	
-	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)	ZX	
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * . Majoration d'amortissement *	ZY	
_	Entreprises nouvelles - Société investissement Zone de restructuration		
Mesures incitation	Reprise d'entreprises en K9 immobilier cotées K3 de la défense PA difficultés 44 septies) (44 terdécies) Zone force le publicie TB Bassin d'emploi à Zone franche	XF	
Mesures d'incitation	Reprise d'entreprises en K9 imm obilier cotées (A4 terdécies) Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies et octies A) Bassin d'emploi à redy namiser (art. 44 deudecies) Bassin urbain à dynamiser (art. 44 evidecies) Bassin urbain à dynamiser (art. 44 evidecies) PD		
"	Bassin urbain à dynamiser PP Zone de revitalisation pro larde (art. 44 sexdecies) PC Zone de développement prioritaire (art. 44 sexdecies) PB]	
	Entreprises nouvelles L2 Jeunes entreprises unnovantes (Art Al sexies L5	1	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)	$_{\rm xs}$	
7/1	Dont déduction Dont déduction excep- Créance dégagée	XG	
à détaille feuillet s	r sur (art. 39 decies) de conduite arriere de dericit / / / / / / / / / / / / / / / / / / /	1.0	
	(art 39 YA (art 39 YB (art 39 YC (art 39 decies A) Dont déduction Dont déduction	1	
L	exceptionnelles (art 39 decies F) Dont deduction Exceptionnelle YI exceptionnelle (art. 39 decies G)		
Dédi	actions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage	Y2	
m.	RÉSULTAT FISCAL TOTAL II	XH	i
	bénéfice (I moins II) XI 48 394	1	
Rési	ultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit (II moins I)	XJ	
Défic	cit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	†"	
	cits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*	$ _{\mathbf{x}_{\mathbf{L}}}$	48 394
	LTATFISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO) XN 0	xo	
* Des ext	plications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER DGFIP № 2058-B 2021 ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

						\neg
	Désignation de l'entreprise SARL EUROFLOR DIFFUSION	-			Néant 🗌	*
ı.	SUIVI DES DÉRCITS		-			┪
Déi	icits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	87 77	4
	icits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis		٦
_	mbre d'opérations sur l'exercice			K4 ter		\exists
	icits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)			K5	48 39	4
	icits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	. 39 38	0
	icit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)			ΥJ		\exists
	al des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	39 38	0
	INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES	CORF	ESPONDANTES			٦
	ntant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placée s le régime de l'article 39-1, 1e bis A1, 1er du CGI, dotations de l'exercice	es		ZT	30 60	
	PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETT	E DE	L'IMPÔT			ヿ
	(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	֡֡֡֞֞֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡֡
Ind	emnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles ir les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	zv		zw	-	٦
-	visions pour risques et charges *					٦
		8X		8Y	-	٦
Cf.	état 2058B-Détail des provisions pour risques et charges	8Z		9A		٦
		9B		9C		٦
Pro	visions pour dépréciation *	-				٦
		9D		9E		٦
Cf.	état 2058B-Détail des provisions pour dépréciation	9F		9G		
		9H		9Ј		٦
Ch	arges à payer			-		
		9K		9L		
		9M		9N		
Cf.	état 2058B-Détail des charges à payer	9P		9R		
		98		9Т		
	TOTAUX (YN = $\mathbb{Z}V$ à 9S) et (YO = $\mathbb{Z}W$ à 9T)	YN		YO		
	à reporter au tableau 2058-A :	-				٦
			ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)												
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice									
Montant de la reintegration od de la deduction	L1											

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

D	ésign	ation de l'entreprise : SARL EUROFLOR DIFE	USI	ON													Né	ant []*
Г		eport à nouveau figurant au bilan de l'exercice	ffectatio	ns	- Rés	erve	légal	le	ZE										
	ar	ntérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØС			£	a	ux réserv	es \	- Au	tres 1	réser	ves	ZI					
. ا		ésultat de l'exercice précédant celui pour lequel	ØD		(69 564)	AFFECTATIONS(1)	I	 ividende	S					ZE					
	la P					CTAT	F	utres rép	artit	ions				ZF					
	P	rélèvements sur les réserves	ØE			A FFE	- 1	 Ceport à 1			u Z		ZC	ì			(69 :	564)	
		TOTALI	ØF		(69 564)		(I	ΠΒ΄: le total I de	oit néces	sairement		l au tota DTA		ZF	[(69 :	564)
	RENSEIGNEMENTS DIVERS											ice N	:		Ε	xei	rcice l	N-1 :	
	NTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient de en crédit-bail	es bie	ns pris	J7)	YQ									66	57
	ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR										
	ENGA	- Effets portés à l'escompte et non échus			•				YS										
		- Sous-traitance							ΥT										
	GES	- Locations, charges locatives (dont montant des loy et de copropriété en location pour une			ris J8		13	6 775	χQ			12	24 0	39			1	23 9	33
	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Personnel extérieur à l'entreprise							עט				3 2	259			,		
STES	TS ET	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors	rétroce:	ssions)				ss	11 298			298				118	11	
ES PO	ACHA	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages YV 8 101														5	9 3	40	
DETAILS DES POSTES	UTRES	- Autres comptes (dont cotisations versées et syndicales et professionn		ganisatio	ns ES)	ST			21	13 1	133	264 3			64 3	85
DET	Y	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052 ZJ											59 8	330			. 4	09 4	68
l		- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE											7 ()99			,	77	01
1	IMPOTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pét	rolie	rs ZS	-)	9Z			1	115	550				10'9	59
	IMPO TA	Total du compte corresp			ligne FX d	u tab	lear	nº 2052	YX			1	18 6	549			18 660		
	ن د	- Montant de la T.V.A. collectée			•			}	YY			1:	19 ()82			1	.32 0	08.
Ì	T.V.A.	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisé biens et services ne constituant pas des immob	e au	cours de	e l'exercice	au ti	tre c	les	YZ			10	01 2	211			1	28 7	42
Г		- Montant brut des salaires (cf. dernière déclarat salaires DADS de 2020) *	tion a	nnuelle	souscrite	au tit	re d	es	øв			30	55 8	334			, ,		
l	S	- Montant de la plus value constatée en franchis pour le régime simplifié d'imposition *	se d'ii	npôt lo	rs de la pro	emièr	e op	tion	øs										
	DIVERS	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à ra à la disposition de la société *	aison	des som	mes mises			-	ZK					%					%
l	Д	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Fi	liale vu p	s et parti ar art.38	cipati II de	ons (L l'ann.I	iste a II au	u 20 CGI)	59-	G Si Sir	oui con 0	oci	ier 1	ZR	Γ
ı		- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'	impĉ	t prévu	e au 4 de l'a	rticle	23	8 bis du C	GI po	ur I'en	trepr	ise d	ona	trice	RG				
		- Montant de l'investissement reçu qui a donné lie dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	u à ar	nortisse	ment exce	ption	nel	chez l'ent	repris	se inve	stisse	eur			RH				
		Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			Plus-values à	15%	JК				Plu	ıs-valu	es à ()%	几	Γ			
H	*										tio	ns	JС						
GIME	GROUPE *	Groupe : résultat d'ensemble. JD			Plus-values a	15%	JN	Plus-values à 0%)%	JO						
#	ט	3			Plus-values à	19%	JР	1			In	ıputa	tio	ns	JF				
L	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale N° SIRET de la société mère									oupe	JJ							1	

⁽¹⁾ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Dés	ign	ation de l'entreprise : SA	RL EUROFLOR DIFFU	JSIO	N							Néant 🗶 *
		DETERMINATION DE LA										
Natur	e et	date d'acquisition des éléments cé O	édés * Valeur d'origine *	Vale	eur nette réévaluée * 3	Amorti en fr	ssements pr anchise d'ir @	atiqués npôt	Autr amortisse	es m ents *	Valeu	r résiduelle O
	1											
	2											
	3											
*	4											
suo	5											
sati	6									_		
iliqo	7							-				
- Immobilisations	8											
-	9											
	10			 	· · · · · ·	-						·
	11		-			 						
	12			-							-	-
	Ш	B - PLUS-VALUES, N	//OINS-VALUES		Qual	ificatio	n fiscal	e des	plus et m	oins-value	s réal	isées *
		Prix de vente	Montant global de la plus- ou de la moins-value	value					ig terme			Plus-value taxables à
		9	ou de la moins-value		o	19	<u> </u> %	15% c	@ u 12,80%	0%	_	19% (1) O
	1							Î				
	2									•		
	3						'	1				_
	4						:	1				
mmobilisations *	5							1				
satic	6											
obili;	7						<u> </u>	1				
m m	8						!	 				
Ξ	9							1				
	10						1			· ·		<u> </u>
	11						<u> </u>	1				
	12						<u> </u>				\dashv	
_	13	Fraction résiduelle de la pre afférente aux éléments céd	l ovision spéciale de réévalua	tion	+						+	 -
	14	Amortissements irrégulière	ement différés se rapportan	ıt		9.13	,				H	
ents	15	aux éléments cédés Amortissements afférents	aux éléments cédés mais ex	clus	+						-	
elém.	16	des charges déductibles par Amortissements non pratiqués e	en comptabilité et correspondant	àla							\vdash	
res (1968 et 1975, effectivement util			+				. * . * . *		L	
II - Autres éléments	17		es titres relevant du régime des p nues sans objet au cours de l'exer									
=	18	des titres relevant du régime des	ptes de provisions pour déprécia s plus ou moins-values à long ter	me								
	19	Divers (détail à donner su										
	CA	DRE A : plus ou moins value net des lignes 1 à 20 de la co										
	CA	DRE B : plus ou moins value net des lignes 1 à 20 de la co	te à long terme (total algébrique						(R)			(3)
	CA	DRE C : autres plus-values taxab			(A)			(Venti	(B) ation par taux)			(C)

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUS ON OU D'APPORT

Formulaire obligatoire (article 53 A

Désignation de l'entr	reprise: SARL EUROI	LOR	DIFFUSION				Néant ☑ *	
	A ELEMENTS A	ASSU	JJETTIS AU REGIME F	SCAL DE est prise en	S PLUS-V	ALUES A COURT TER s sociétés absorbantes) (o	ME of. cadre B)	
Or	igine		Montant net des plus-values	Montant antérieurement		Montant compris dans le résultat	Montant restant à	
	Imposition répartie		réalisées *	réint		de l'exercice	réintégrer	
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'I	R)						
au cours de	sur 10 ans							
l'exercice	quaterdecies 1 ter et 1 quater CG	I)		Teach 2 Teach 2 Teach 2				
	тот	AL 1				No.	X	
	Imposition répartie		Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montan rieuremen		Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1						
	Sur 5 talls at three de	N - 2						
		N - 1						
		N - 2						
lm 1 / 1 /		N - 3						
Plus-values réalisées	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39	N - 4						
au cours des	quaterdecies 1 ter et 1	N - 5						
exercices antérieurs	quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 6						
		N - 7						
		N-8			<u> </u>			
		N - 9			!			
	тот	ΔΙ.2		-	•			
	B PLUS-VALUES B	HNTE	GREES DANS LES RES	ULTATS D	ES SOCIETE	S BENEFICIAIRES DES	APPORTS	
	fusion,d'apport partiel ou de sciss rales soumises à l'impôt sur les soc	sion	s plus-values afferentes aux bi oulement)	ens non amoru	Plu	es fors des operations de misic s-values d'apport à une sociét fessionnelle exercée à titre ind	é d'une activité	
Origine de des fusio	es plus-values et date ons ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine		nt anté- t réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
		-						
			-					
		•			1			
	-	-						
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·								
-								
								
 	ТОТА	Τ,						

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entr	1									Néant 🗴
			Rappel de la plus ou m							
Entreprises soum ises à l'imp	oôt sur les so	ciétés.	Gains nets retirés de la exclus du régime du lo	cession	de titre de s	sociétés à prépon	dérance immo	bilières non cotées		
Entreprises soumises à l'imp	oôt sur le rev	enu.	Gains nets retirés de l	a cessio	n de certains	titres dont le pri	x de revient e	st suprérieur à 22,8 M€		
		L	(art. 219 I a sexies-0 d	u CGI) (0 *.					
							_	<u></u>		
	I-SUI	VI DES MO	DINS-VALUES D	ES E	NTREPRI	SES SOUM	ISES A L	IMPOT SUR LE R	EVENU	
		,	Moins-values		Impu	tations sur les	plus-value	s à	Solde des	
Origine		ľ	à 12,80 %		1	long terme de imposab	les		moins-values à 12,80 %	
			,			à 12,80	%		_,	
o			<i>•</i>			•				
Moins-values nettes	N					, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		· ·		
	N - 1									
	N-2									
Moins-values nettes a	-									<u> </u>
long terme	-									
subies au cours des	N-4						<u> </u>			
dix exercices antérieurs	N-5									
(montants restant à	N-6									
déduire à la clôture du	N-7									
dernier	N-8						ļ			
exercice)	N-9									
	N - 10									
							·			-
II - S UIVI I	DES MO	INS-VALU	JES A LONG TE	RME I	DES ENT	REPRISES S	OUMISI	ES A L'IMPOT SU	R LES SOCIETI	ES *
						Imputation				
	_		Moins-values			sur les plus à long te		Imputations	Solde	des
		A 19 %, 16,5% (1)	A 19 % ou 15 % imputables	im	% ou 15 % putables	A 15 %		sur le résultat de l'exercice	moins-v à repo	
Origine		ou à 15 %	sur le résultat de l'exercice	l'e	résultat de xercice	Ou	.	ue i exercice	col. Ø= Ø+@	
			(article 219 I a sexies-0	sex	cle 219 I a :ies-0 bis	A 16,5 9	(1)			
Φ		Ø	du CGI)	d	u CGI)	0	}	6	a d	•
Moins-values nettes	N				-					
	N - 1									
	N - 2						:			
Moins-values nettes	 		1				· -		 	
à long terme subies au	-							····-		
cours des	N - 4		-							
dix exercices antérieurs	N-5									
(montants restant à	N-6						1			
déduire à la clôture du	N - 7					L	1			
dernier exercice)	N - 8									
exercice)	N-9						 			
	N - 10									
			1				,			

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RES ERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME RES ERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS DGFIP N° 2059-D 2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL EUROFLOR DI	FUS	SION		-		_		Néant 🔯 *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RE					ESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N				
			Sous-com	otes de la r	éserve spéciale des pl	us-val	ues à long terme		
		taxées à 10 %	taxées	à 15 %	taxées à 18 %	tax	kées à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1	_							
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2							_	
TOTAL (ligne 1 et 2)	3								
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés									
TOTAL (ligne 4 et 5)	6			·					
Montant de la réserve spéciale (ligne 3 - ligne 6)	7								
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POU	RFL	LUCTUATION DI	ES COU	RS* (5°	, 6°, 7° alinéas	de l	'art. 39.1-5°	du CGI)	
montant de la réserve réserve figurant au bilan des		montar	its préle	vés sur l	a réserve		montant d	le la réserve	
à l'ouverture de l'exercice de l'année		donnant lieu à complément d'impôt 3		l	lonnant pas lieu plément d'impôt	4	à la clôture de l'exercice		

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

1

Désignation de l'entreprise : SARL EUROFLOR I	DIFFUSION			Néant □ *
Exercice ouvert le : 01012020 et clos le		Durée	en nomb	ore de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectifs moyens du personnel			YP	
dont apprentis			YF	
dont handicapés			YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale			RL	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			_	
Ventes de produits fabriqués, prestations de servi	ices et marchandises		OA	1 622 937
Redevances pour concessions, brevets, licences	et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations cor activité normale et courante	porelles et incorporelles, si ratt	achées à une	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de trans	fert de charges	<u>† </u>	OT	
		TOTAL 1	ox	1 622 937
II - Autres produits à retenir pour le ca	alcul de la valeur ajou			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts d		1	ОН	3 744
Production immobilisée à hauteur des seules charges dé		<u> </u>	OE	
Subventions d'exploitation reçues	<u> </u>		OF	
Variation positive des stocks		T	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée			OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rap	XT			
		TOTAL 2	ОМ	3 744
III - Charges à retenir pour le calcul de la	valeur ajoutée	_		
Achats			ON	612 879
Variation négative des stocks		1	OQ	3 696
Services extérieurs, à l'exception des loyers et rede	OR	235 791		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférer à disposition dans le cadre d'une convention de location convention de location de plus de 6 mois			os	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée			oz	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de	résultat sur opérations faites e	n commun	ow_	47 779
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente	à la production immobilisée	déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotati immobilisations corporelles mises à disposition dans le crédit-bail ou encore d'une convention de location	cadre d'une convention de locat		09	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations d'activité normale et courante	corporelles et incorporelles, si a	ttachées à une	OY	
		TOTAL 3	OJ	900 145
IV - Valeur ajoutée produite		1		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOT	AL2 - TOTAL3	OG	726 536
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des El	ntreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour l calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadr			SA	726 536
	au mono établissement au s ent au sens de la CVAE, complét	ens de la CVAE		ée de la ligne SA (ci-dessus),
	EV		_	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		İ	GX	1 622 937
Effectifs au sens de la CVAE		<u> </u>	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du C	GGI)		HX	
Période de référence	GY GZ			
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HF	R		

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.) Nº de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1 (1)	Néant 🗌
-------	---------

EXERCICE CLOS LE 311112 21012 0 N° SIRET 3 7 9 3 6 2 9 0 8 0 0 0 1 2 DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARLEUROFLOR DIFFUSION ADRESSE (voie) 4 CHEMIN DE LA CHAILLE CODE POST AL 25115 VILLE POUILLEY LES VIGNES Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P2 4 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500 I. CAPITAL DEIENU PAR LES PERSONNES MORALES : Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) 9% de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Pays Forme juridique Dénomination Nb de parts ou actions Pays Forme juridique Dénomination Nb de parts ou actions Pays Forme juridique Dénomination Nb de parts ou actions Pays Forme juridique Dénomination Pays Forme juridique Dénomination Pays Forme juridique Dénomination Pays Forme juridique Dénomination Pays
ADRESSE (voie) 4 CHEMIN DE LA CHAILE CODE POST AL 25115 VILLE POUILLEY LES VIGNES Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 L CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES: Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) Adresse: N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) Adresse: N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) Adresse: N° Voie Code postal Commune Pays
CODE POST AL 25115 VILLE POUILLEY LES VIGNES Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 4 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500 I. CAPITAL DEIENU PAR LES PERSONNES MORALES: Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse: N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination Noble parts ou actions Pays Forme juridique Dénomination Pays Forme juridique Dénomination Dénomination Dénomination Pays
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 4 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500 I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES : Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) Pays Forme juridique Dénomination Pays
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 4 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500 I. CAPITAL DEIENU PAR LES PERSONNES MORALES : Forme juridique Dénomination No SIREN (si société établie en France) 9% de détention Nb de parts ou actions Adresse : No Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination No SIREN (si société établie en France) 9% de détention Nb de parts ou actions Pays Forme juridique Dénomination No SIREN (si société établie en France) 9% de détention Nb de parts ou actions Pays Forme juridique Dénomination Pays Forme juridique Dénomination Pays
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 4 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500 I. CAPITAL DEIENU PAR LES PERSONNES MORALES : Forme juridique Dénomination No SIREN (si société établie en France) 9% de détention Nb de parts ou actions Adresse : No Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination No SIREN (si société établie en France) 9% de détention Nb de parts ou actions Pays Forme juridique Dénomination No SIREN (si société établie en France) 9% de détention Nb de parts ou actions Pays Forme juridique Dénomination Pays Forme juridique Dénomination Pays
I. CAPITAL DEIENU PAR LES PERSONNES MORALES: Forme juridique Dénomination No SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination No SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse: No Voie Pays Pays Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination Pays Forme juridique Dénomination Pays
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse: N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse: N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination Pays Forme juridique Dénomination
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse: N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse: N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination Adresse: N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) Adresse: N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) Adresse: N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination Adresse: N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination
Adresse: N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse: N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse: N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse: N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)
Adresse: N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) M Nom patronymique PINOT Prénom(s) ALEXANDRE
Nom marital % de détention 49,00 Nb de parts ou actions 245
Naissance: Date 09021971 N° département 25 Commune BESANCON Pays FRANCE
Adresse: N° 36 Voie RUE CHARLES NODIER
Code postal 25000 Commune BESANCON Pays FRANCE
Titre (2) M Nom patronymique PINOT Prénom(s) FLORIS
Nom marital % de détention 16,00 Nb de parts ou actions 80 Naissance: Date 04121996 N° département 25 Commune BESANCON Pays FRANCE
Naissance : Date 04121996 N° département 25 Commune BESANCON Pays FRANCE Adresse : N° 36 Voie RUE CHARLES NODIER
Code postal 25000 Commune BESANCON Pays FRANCE

⁽¹⁾ Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.) Nº de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

2	$\frac{1}{2}$	(1)
_		

Néant 🔲 *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0 N SIRET 3 7 9 3 6 2 9 0 8 0 0 0 1 2
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL EUROFLOR DIFFUSION
ADRESSE (voie) 4 CHEMIN DE LA CHAILLE
CODE POST AL 25115 VILLE POUILLEY LES VIGNES
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 4 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 4 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500
I. CAPITAL DEIENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code postal Commune Pays
II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) MME Nom patronymique NONOTTE Prénom(s) RENEE
Nom marital PINOT % de détention 15,00 Nb de parts ou actions 75
Naissance : Date 13101939 No département 25 Commune BESANCON Pays FRANCE
Adresse: N° 32 Voie RUE DE TREY
Code postal 25000 Commune BESANCON Pays FRANCE
Titre (2) MME Nom patronymique DOZIERES Prénom(s) ISABELLE
Nom marital % de détention 20,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date 13041968 N° département 25 Commune BESANCON Pays FRANCE
Adresse: N° 36 Voie RUE CHARLES NODIER
Code postal 25000 Commune BESANCON Pays FRANCE

1 :

⁽¹⁾ Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)	FILIALES ET PA	ARTICIPATI	ONS	DGRIP N° 203	59-G 2021
N° de dépôt	(liste des personnes ou groupeme dont la société détient directe			1 (1)	Néant 🗶 *
EXERCICE CLOS LE [3]1 [1]2 [2]	012101	N°	SIRET 3 7 9	3 6 2 9 0 8 0 0	0 0 1 2
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE	` 	USION			
	DE LA CHAILLE				
CODE POSTAL 25115	VILLE	POUILLEY LE	S VIGNES		
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETI	ENUES PAR L'ENT REPRISE	P5			
Forme juridique Dénom	ination				
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse: N°	Voie				
Code postal	Commune		Pays		
Forme juridique Dénom	ination				
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse: N°	Voie		[70 de determent	
			Paye		
Code postal	Commune	À	Pays		
Forme juridique Dénom	ination				
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse: N°	Voie		<u> </u>		
Code postal	Commune		Pays		
	[
Forme juridique Dénom	ination [<u> </u>	!		
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse: N°	Voie		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Code postal	Commune		Pays		
Forme juridique Dénom	ination				
N° SIREN (si société établie en France)			_	% de détention	
Adresse: N°	Voie				
Code postal	Commune		Pays		
			Tays		
Forme juridique Dénom	ination		1		
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse: N°	Voie				
Code postal	Commune		Pays		
Forme juridique Dénom	ination				
N° SIREN (si société établie en France)	<u> </u>			% de détention	
Adresse: N°	Voie	<u> </u>	<u> </u>		
Code postal	Commune		Pays		
Forme juridique Dénom			<u> </u>		
	ination				
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Adresse: N°	Voie		<u> </u>		
Code postal	Commune		Pays	<u> </u>	

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2065-SD (2021)

	Direction Générale	des Finances Publ	iques IMP	ÔT SUI	R LES S	\mathbf{OC}	EIÉTÉS T	imbre à date du se	ervice
es garan-	Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020			e simplifié d'imposition		el normal X
elles g	Déclaration souscrite	pour le résultat d'en	nsemble de group	e Si PME	innovante	Si op art. 2	tion pour le régime optie 209-OB (entreprises de t	onnel de taxation a transport maritime	uu tonnage
pliquent:	Adresse du service où doit être	SIE BESANCON BOULEVARD C	HARLES DE GAU	JLLE			Adresse du déclarant (d différente de l'adresse d	du destinataire) et/o	
004 s'ar	déposée cette déclaration	25403 BESAN	ICON CEDEX				adresse du siège social s principal établissement		e du
u 6 août 20	A IDENTIFICATION		FLOR DIFFUS LA CHAILLE	ION					
-801 d	Identification du								
n°2002	destinataire	25115 POUIL	LEY LES VIGNE		0800012				
r la loi		Insp. IFU	Nº dossier		° Siret		B ACTIVITÉ		
nodifiée pa	Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :				,		Activités exercées (s Commerce de gro	os et intermédia	
ertés	RÉGIME FISCA	I DES CPA	HIDES				Si vous avez changé	d'activité, cochez	la case
ie et lib ce des	Les entreprises placées			tés, doivent dé	poser cette déc	laratio	n erdeux exemplaires. (Article 223 A à U	du CGI)
matiqu e serv	- Date d'entrée dans le g	groupe de la sociéte	é déclarante			:			
l'inforde votre	- Pour les sociétés filial	es, désignation, adr	esse du lieu d'imp	osition et nº o	l' identification	de la s	société mère.		e de la companie de l
relative a	n° SIRET								
3, 1978	C RÉCAPITUL	ATION DES	ÉLÉMENT	'S D'IMPO	SITION (fnoti	ce)		
e re	1 Résultat fiscal Béné		Bénés impos	ice	Bénéfic imposal			Déficit	
17 du C		ux de 31 %	au tau de 28		au taux de 15%	1	du 2058A	port de la ligne XO ou 372 du 2033B)	
nt dae	Résultat net de cession, de co				té industrielle assi	milés in	posable au taux de 10%	·	
e la loi	2 Plus-values		res plus-values	de 15%	Plus-values à		Plu	s-values exonérées	
et 36 d ernant	terme imposables au taux de 19%	impo	osables au taux de 19%		terme imposa aux taux de			art.238 quindecies	
34.35 is conc	3 Abattements et exo (cocher la case selon le cas). Ce	nérations notam i s montants ne doivent j	n ent en faveur d oas être retranchés des	les entreprise résultats mention	s nouvelles ou nés en C-1 et C-2	_	antées en zones d'ent s franches urbaines	treprises ou zone	s franches
articles ees vo	Entreprises nouvelles ar	=		Jeunes entreprises	===	Territ	oire entrepreneur octies A	Zone de restructura la défense art 44 tere	
ns des s donn	Entreprises nouvelles an Bassins urbains à dynam		Zones franches	s d'activité art:44 c	uaterdecies	Zone priori	de développement Laire art. 44 septdecies	Autres dispositifs	
positio	art.44 sexdecies Sociétés d'investissements im	` '	Bénéfice ou déficit ex (indiquer + ou - selo:				Plus-values er relevant du tai		
Les dis	4 Option pour le créd D IMPUTATION					oués au	x 1 et 2 ci-dessous ne sont im	nutables que nour part	ie s'ils n'ont pas éte
	1 Au titre des revenus mobi	ONS (of la notice of		comp	tabilisés par l'entre	prise (6	66,66 %).	paraores que pour pare	
	Impôt déjà versé au Trésor (Cr	édit d'im pôt) indiqué sur les	certificats joints au relev	vé de solde d'impôt st	ır les sociétés ou affér	ent aux p		itoriale	
I	d'Outre-Mer, un crédit d'i	mpôt représentatif de	l'impôt de cet Etat, te	rritoire ou collec	tivité. Total figura		rtouche au cadre VII de l'imprim		
		ANNUELLE SUR OUMISES OU DI			(cf. notice)	NI DA		ntribution 2,50 %	
	1- Si vous êtes l'entrepris	se tête de groupe sou	mise à l'obligation	ı de dépôt de la	déclaration pay	's par t	pays n°2258-SD (article	223 quinquies C-I-	1 du CGI)
	2- Si vous êtes la société adresse et numéro d'ide	tête de groupe et qu entification fiscale c	ie vous avez désign de l'entité désignée	né une autre ent	ité du groupe po	our sou	scrire la déclaration n° 2	2258-SD, indiquer l	e nom,
	3- Si vous êtes l'entrepris	se désignée au dénôt	de la déclaration	n° 2258-SD par	· la société tête	de groi	une (art. 223 minmies C	¥I-2)	
	Dans ce cas, veuillez indi	quer le nom, adresse	et numéro d'iden	tification fiscal	e de la société t	ête de	groupe:	<u> </u>	
	G COMPTABILITÉ	INFORMATISÉE	L'entreprise disp comptabilité infe	ose-t-elle d'une ormatisée ?	Si oui,	indica	tion du logiciel utilisé		
	ECF	Nom et adress	se du prestataire						
	OGA/OMGA Vise Nom, adresse, téléph	ur conventionné ; one :							
	- Professionnel de l'e		le MICHEL JOSE	ЗРН	5 R 250		BERTTHOMAS BESANCON	0	3.81.60.76.76
	- Conseil:								
	- CGA/OMGA ou v <u>is</u> Nº d'agrément	eur conventionné	5:						
	A	BESANCON	le	28092021			t qualité du déclarant ALEXANDRE	GERANT	
				r		, - · - -			

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

Nº 2065 Bis-SD

(2021)

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

SARL EUROF	LOR DIFFUSION
31122020	

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)						
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)						
 Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages don ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) 	nt la société	(c)	,					
 Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées 		(d)						
4. Montant des distributions		(e)						
autres que celles viséés en (a),(b),(c) et (d)		(f)						
ci-dessus		(g)						
(A préciser par nature sur les lignes e à h)		(h)	·					
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)						
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	,	· (j)						
7. Montant des revenus répartis		total (a à h)						

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) :	rs de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque a, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, rembourse- s de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
- SARL - tous les associés;	Nombre de parts sociales apparte-	Année au		<u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , , </u>	Montant des sommes v	ersées :	
- SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nomou commandités; - SEP et sté de contopriétaires de navires, associés gérants ou		cours de laquelle le verse- ment a	à titre de traitements émoluments	à titre de frais d	le représentation, de déplacement	à titre de fiais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
coparticipants 1	toute pro- priété ou en usufruit 2	été effec- tué 3	et indemnités proprement dits 4	Indennités forfaitaires 5	Rembour- sements 6	Indennités forfaitaires 7	Rembour- sements 8
DOZIERES Isabelle I RUE DU PORTEAU						,	,
25000 BESANCON	100	2020		,			
NOT Renée 2 RUE DE TREY				!			-
25000 BESANCON	75	2020					
PINOT Floris					· · ·		
6 rue Charles Nodier	80	2020					
25000 BESANCON				!			
PINOT Alexandre 66 RUE CHARLES NODIER	245	2020		,		-	
25000 BESANCON	243	2020					
				1			
						,	
,							
				, 			
						-	
		l			L		

	Formulaire obligatoire
(art	223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES ANNEXE A LA DECLARATION Nº 2065

Nº 2065 Bis-SD (SUTTE) (2021)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise

SARL EUROFLOR DIFFUSION

et Date de clôture de l'exercice

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

31122020

1	G		to i	
JDIVERS	NOM ET ADRESSE DU PI	ROPRIETAIRE DU FONDS (en cas d	e gérance libre)	
,	1			
ß	ADRESSES DES AUTRES	ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est i	nsuffisant, joindre un état du mêr	ne modèle)
	•			
CADRE NE CO	NCERNANT QUE LES E	ENTREPRISES PLACEES SC	US LE REGIME SIMPLIF	IE D'IMPOSITION
REMUNERATIONS	sur les DSN de 2020, montant total des	faite des sommes comprises dans les DSN et versée bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le ca un titre de la contribution de l'employ eur à l'acquisit	s échéant, des indemnités exonérées de la taxe	
ů.	Rétrocessions d'honoraires	, de commissions et de courtages		
CE CADRE NE CO	NCERNE QUE LES EN	TREPRISES PLACEES SOU	S LE REGIME SIMPLIFIE	D'IMPOSITION
MOINS-VALUES	A LONG TERME (MVLT	(voir les explications figurant su	ır la notice)	
} 6 8		(art. 2	Taux de 15 % 219 I a ter et a quater du CGI)	

Nº 2067 (2021)



ANNEE_ _ou exercice

du Code général des impôts)

RELEVE DE FRAIS GENERAUX

Désignation de l'entreprise SARL EUROFLOR DIFFUSION

Adresse 4 CHEMIN DE LA CHAULF

01012020 du _

Adı	resse_4 CHEVIII	N DE LA CHAI	LLE	2311	5 PO UII	عا الأجاريان	TO AIG	TVES	· . · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	au	31122020
Α	A - FRAIS ALLOUES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES : v. notice										
	NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPE				ADRESSE COMPLETE						
1	PINOT ALEXANDRE GERANT			36 RUE	CHARLES	NODIER	25 BESAN	ICON			
2	DOZIERES ISABE	LLE		EMPLOYEE	ADMINIS	STRAT	36 RUE	CHARLES	NODIER	25 BESAN	ICON
3	PAVONE MARIA	NNE		VENDEUSE			58 RUE	DE LA GIRINE 38 SAINT ROMAIN DE JALI			ROMAIN DE JALI
4	PERJE BEZE DAL	ILA		VENDEUSE			20 RUE	E DE LA REPUBLIQUE 25 BESANCON			
5	PINOTFLORIS			EMPLOYE I	DE FABRIO	CATIO	36 RUE	CHARLES	NODIER	25 BESAN	
6									· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	23 BESAN	16014
7					<u> </u>						
8		-									
9							-		· .		
10			···		<u> </u>						
H	MITINED ATTO	NIC DIDECTE	OU INDIRECT	TC(done llordro de	u tahlaan si	donoma)	Fra	is de	DEPENSES E	T CHARGES	
- KI	Montant des	Montant des indemnités et	Valeur des	Montant des remboursements	TOTA		voy	yages ti de	AFFERI		TOTAL DES
	rém unérations de toute nature (v. notice 2)	allocations diverses (v. notice (2))	avantages en nature (v. notice 4)	de dépenses à caractère personnel	DES COLON 1 à 4	INES		ements	aux véhicules et autres biens (v. notice)	aux immeubles non affectés à l'exploitation	COLONNES 5 à 8
	1	2	3	(v. notice (3)	5			6	7	(v. notice 18)	9
1	79 200					79 200	·	8 182			87 382
2	58 800					58 800					58 800
3	21 007				2	21 007		i i			21 007
4	19 808				. :	19 808		<u>. </u>			19 808
5	19 636				:	19 636		1			19 636
6											
7									_		
8								ļ			
9								1			
10											
*	198 451				19	98 451		8 182		_	206 633
*:	* TOTAUX							1			
_	B - AUTRES		41 11-1-4-			1 1	1'-'-	. 1	1 4	1/	10
p	Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la pu pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises) Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattac charge lui incombe normalement			-		1		•	349		
		, y compris les e normalement	frais de restaurar	it et de spectac	les, qui s	e rattac	hent à i	a gestion	de l'entreprise e	et dont la	
	Total							}			349
	C - ELEMENT	rs de refei	RENCE (v. no	tice ①):							
Total des dépenses				J	Bénéfices impo	sables 9					
- de l'exercice(total col. 9 + total col. 10)			exercice	· 	•		48 394				
- (- de l'exercice précédent 10 215 605 - de l'ex			exercice	précéde	nt 🕡		(59 944)			
Nom et qualité du signataire A BESANCO				NCON			, le28/09	/2021			
	PINOT ALEXANDRE Signature,				, ((
G	GERANT										

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche



Euroflor Diffusion

Herboristerie, Phytothérapie, Aromathérapie.

Bilan 2020

REÇU FAM COUMHIEM

LE 0 1 JUIN 2022

GREFFE DU TRIBUNAL

DE COMMERCE DE BESANÇON

Opie cernice conforme

le férant

Alexandre Pinol

Eurottor Difficision

Herboristerie Arginathérapie,

Phytotherapie

25115 Poulley Les Mones France

Tél. 03 81-59 95 82 Port. 06 07 21 83 02

Fax 03 81 59 98 07

Euroflor Diffusion, 4 Chemin De La Chaille, 25115 Pouilley Les Vignes. France. Tél: 03.81.59.95.82. Fax: 03.81.59.98.07. Port: 06.07.21.83.02.

SARL au capital de 7 622 €. SIRET 379 362 908 000 12 APE 158 T N°Identification TVA: FR 55 379 362 908 / E mail: contact@euroflor-diffusion.com

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 7622.45 €. SIEGE SOCIAL : <u>EUROFLOR DIFFUSION</u>, 4 Ch De La Chaille 25115 Pouilley Les Vignes.

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 7 JUIN 2021.

L'an deux mille vingt et un

Le 7 Juin 2021

A 9 heures,

Les associés de la société SARL EUROFLOR DIFFUSION société à responsabilité limitée au capital de 7622,45 € divisé en 500 parts de 15,24 € chacune, se sont réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation de la gérance.

Sont présents:

- Monsieur Pinot Alexandre, 36 Bis rue Charles Nodier à Besançon Propriétaire des parts sociales de 1 à 245 soit 49%.
- Madame Dozieres Isabelle, 36 Bis rue Charles Nodier à Besancon Propriétaire des parts sociales de 321 à 420 soit 20%.
- Madame Pinot Renée, 32 Rue De Trey à Besançon Propriétaire des parts sociales de 246 à 320 soit 15%.
- Monsieur Pinot Floris, 36 Bis rue Charles Nodier à Besancon Propriétaire des parts sociales de 421 à 500 soit 16%.

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 500.

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales émises par la société.

- L'assemblée est déclarée régulièrement constituer et peut valablement délibérer.
- L'assemblée est présidée par Monsieur Alexandre Pinot, gérant associé.
- Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1. Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- 2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la gérance,
- 3. Affection du résultat de l'exercice,
- 4. Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223.19 du code du commerce et décision à cet égard,
- 5. Questions diverses.

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblées :

- 1. L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020,
- 2. Le rapport de gestion établi par la gérance,
- 3. Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223.19 du code du commerce,
- 4. Le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par les dites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223.19 du code du commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

VOTE DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport, les dits comptes se traduisant par un bénéfice de 48 285 €.

En conséquence de cette approbation, elle donne à la gérance duitus de sa gestion pour l'exercice clos-le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION -CONVENTIONS DE L'ARTICLE L233-19 DU CODE DU COMMERCE

L'assemblée Générale approuve, dans les conditions du premier alinéa de l'article L223-19 du Code de Commerce, les conventions visées par les dispositions de cet article et présentées dans le rapport de la gérance.

Cette résolution ne peut etre adoptée, M Alexandre Pinot ne pouvant pas prendre part au vote ; toutefois il en est pris acte en tant que décisions de gestion.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223.19 du code du commerce et statuant sur ce rapport, approuve les conventions qui y sont relatées, savoir :

•	Location La Chaille		 18 000 €.
•	Royalties		 34 800 €.
•	Location Morand		 12 805 €.
•	Redevances		 12 632 €.
•	Location Belfort		 10 292 €.
•	Location Lyon		 12 445 €
•	Location Pontarlier	:	 29 436 €
•	Rémunération gérant		 79 200 €
•	Location Paris		 19 800 €
•	Location Dijon		 11 040 €

Affectation du résultat :

La réserve légale ayant atteint le dixième du capital social, l'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 48 285,27 euros, sur le compte « report à nouveau » pour apurement des pertes de l'exercice précédent.

L'assemblée générale prend acte en outre qu'aucun dividende, ni aucun revenu distribué éligible ou non à la réfaction légale, n'ont été distribués au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé après lecture par les associés présents.

M Pinot Alexandre

M Pinot Floris

Mme Dozieres Isabelle

Mme Pinot Renée

Fait à Pouilley Les-Vignes le Ziuin 2021.

La gérance.

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 7 622,45 €. SIEGE SOCIAL : <u>EUROFLOR DIFFUSION</u>, 4 Ch De La Chaille 25115 Pouilley Les Vignes.

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE Concernant l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

Conformément à l'article 223.19 du code du commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

Au titre de l'exercice écoulé sont intervenus les conventions suivantes :

Location La Chaille	 18 000 €.
Royalties	 34 800 €.
Location Rue Morand	12 805 €.
Redevances	 12 632 €.
Location Belfort	 10 292 €.
Location Lyon	 12 445 €
Location Pontarlier	 29 436 €
Rémunération gérant	 79 200 €
Location Paris	 19 800 €
Location Dijon	 11 040 €

Nous soumettons ces conventions à votre approbation étant précisé que chacune d'elle sera soumise à un vote distinct et que chaque associé intéressé ne pourra pas participer au vote sur la convention le concernant.

Fait à Pouilley Les Vignes le 7 juin 2021.

La Gerance.

Euroflor Diffusion

SARL Au Capital de 7622,45 €. 4, Chemin de la Chaille 25115 POUILLEY LES VIGNES

Tél: 03.81.59.95.82.

RG/1/20

REÇU PAR COURRIER

RAPPORT DE GESTIÓN

Exercice clos le 31 décembre 2020.

LE 0 1 JUIN 2022

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BESANÇON

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter les comptes annuels et notre rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

1- SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOÙLE.

1° Evolution Des Résultats.

Pour vous permettre d'apprécier l'activité de notre société, nous vous présentons ci-après une comparaison de quelques éléments extraits du compte de résultat. (Valeur indiquée en É).

Nous vous précisons qu'aucune modification n'est intervenue dans le mode de présentation des comptes sociaux ou dans les méthodes d'évaluation des dits comptes.

	Exercice	Exercice Précédent
- Chiffre d'affaires net	1 622 937	1 636 058
- Résultat d'exploitation	55 716	- 55 740
- Résultat Financier	- 9 003	- 12 619
- Résultat courant avant impôt	46 713	- 68 358
- Résultat exceptionnel	1 572	- 1 205
- Impôt sur les sociétés	0	0
- Résultat après impôts	48 285	- 69 564
	i	

2° Commentaire sur la situation de la société durant l'exercice écoulé.

Suite à la crise du Covid nous avons une baisse de frequentation en magasin et la fermeture de ceux-ci durant cette période de crise

Copre certifiée conforme

PINOD

Eurofior Diffusior Herboristerie Audmathérapie; Phytathériapie

4, Chemin De La Chaille 25115 Pontley Pes Gards - France Tél. 03 81 59 95 82 Port. 06 07 21 83 02

Fax 03 81 59 98 07

II- EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE

- 1°) Nous essayons de mettre en avant nos sites sur internet.
- 2°) Evolution prévisible et perspective d'avenir.

Nous souhaitons agrandir notre gamme pour vendre dans nos magasins le maximum de produits sous notre enseigne afin de s'attacher une clientèle fidèle malgré une législation très complexe notamment sur les allégations. Suite à la crise du Covid nous devons adapter notre activité selon les informations de l'état.

III - FILIALES ET PARTICIPATIONS.

Notre société ne détient aucune participation dans d'autres sociétés et n'a aucune filiale.

Elle n'a effectué aucune opération d'acquisition de titres dans d'autres sociétés au cours de l'exercice écoulé.

IV - MENTIONS PARTICULIERES.

1°) Dividendes versés au cours des précédents exercices.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

2°) Réintégrations fiscales

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous informons qu'aucune réintégration fiscale concernant les dépenses somptuaires (article 39-4 du CGI) n'a été effectuée au titre des comptes de l'exercice écoulé.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les informations ou explications complémentaires que vous souhaiteriez obtenir.

La gérance vous invite à approuver les résolutions qui vous sont proposés.

Fait à Pouilley Les Vignes le 7 juin 2021

La Géra